

Fiches de Données de Sécurité

Classé conformément au Règlement sur les produits dangereux de Santé
Canada (DORS / 2015-17)

1. Identification

Identificateur du produit:

ACEMATT® 790

Nom chimique:

Dioxyde de silicium, préparé par voie chimique

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation**Utilisation recommandée:** Agent de matité**Restrictions conseillées:** Donnée inconnue.**Renseignements sur le fabricant/importateur/distributeur**

NOM DE LA SOCIÉTÉ : Evonik Canada Inc.
3380 South Service Road
L7N 3J5 Burlington ON
Canada

Téléphone : +1 905 336 3423

Télécopie : +1 905 332 5632

courriel : product-regulatory-services@evonik.com

Numéro de téléphone d'appel d'urgence:

Urgence santé 24 h/24 : +1 800 424 9300 (CHEMTREC - US & CANADA)

800 681 9531 (CHEMTREC MEXICO)

+1 703 527 3887 (CHEMTREC WORLD)

+1 613 996 6666 (CANUTEC – Seulement en cas d'urgence de transport)

+1 973 929 8060 (Product Regulatory Services)

2. Identification des dangers

Classification du Danger**Règlement sur les Produits Dangereux**

Non classé

Éléments d'Étiquetage**Symbole de Danger:** Aucun symbole**Mot Indicateur:** Aucun mot indicateur.

Mention de Danger: Sans objet

Conseil de Prudence

Dangers physiques non classifiés ailleurs: Aucune.

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs: Aucune.

3. Composition/information sur les ingrédients

Nom chimique:

Dioxyde de silicium, prepare par voie chimique

Substances

| Identité Chimique | Nom commun et synonymes | Numéro CAS | Contenu en pourcentage (%)* |
|--|-------------------------|-------------|-----------------------------|
| Dioxyde de silicium, prepare par voie chimique (CAS 112926-00-8 resp. 7631-86-9) | | 112926-00-8 | |

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

4. Premiers soins

Description des premiers soins requis

Inhalation: Dans le cas de libération de poussière de produit: Troubles possibles: toux, éternuements Amener la personne concernée à l'air frais.

Contact Cutané: Laver abondamment à l'eau et au savon.

Contact avec les yeux: En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

Ingestion: Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. après absorption de grandes quantités de substance / En cas de troubles: Prévoir des soins médicaux.

Protection personnelle pour les secouristes: Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à surpression (approuvé par MSHA ou NIOSH, ou l'équivalent) ainsi que des vêtements complets de protection.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes: Aucuns connus.

Dangers: Aucuns connus.

Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement: Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés (et inappropriés)

Moyen d'extinction approprié: Jet d'eau vaporisée, mousse, CO₂, poudre sèche. Adapter le produit d'extinction à l'environnement.

Méthodes d'extinction inappropriées: Ne pas utiliser de jet d'eau à pleine puissance pour éviter une dispersion et une propagation de l'incendie.

Dangers spécifiques provenant de la substance chimique: Aucuns connus.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Procédures de lutte contre l'incendie: L'eau utilisée pour éteindre l'incendie ne doit pas atteindre les égouts, le sous-sol ni les cours d'eau. Prévoir des moyens suffisants de rétention de l'eau ayant servi à éteindre l'incendie. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Équipement de protection spécial pour les pompiers: Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à surpression (approuvé par MSHA ou NIOSH, ou l'équivalent) ainsi que des vêtements complets de protection.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Utiliser un équipement de protection personnelle.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

Mesures de Précautions Environnementales: Respecter les lois et règlements locaux, de l'état, provinciaux et fédéraux. Ne pas contaminer les lacs, ruisseaux, étangs, eaux de fond ou le sol. Ne pas laisser atteindre les eaux usées le terrain les cours d'eau eau souterraine les égouts.

7. Manutention et stockage

Manutention

Mesures techniques (p. ex., ventilation locale et générale): Prévoir un système d'aspiration/ventilation correct au poste de travail sur les machines. Le cas échéant, système d'aspiration. voir aussi section 7.

Conseils de manipulation: À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Pour éviter tout contact avec la peau/les yeux, utiliser une protection pour les mains, les yeux et le corps. En cas de dépassement des valeurs limites spécifiques au lieu de travail et/ou si d'assez grosses quantités se dégagent (fuites, déversements, poussières), utiliser la protection respiratoire indiquée. Le cas échéant: Système d'aspiration. Utiliser avec une ventilation adéquate.

Mesures de prévention des contacts: Données non disponibles.

Mesures d'hygiène: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Avant les pauses et à la fin du travail, se laver les mains et/ou le visage. Afin d'assurer une protection optimale de la peau: utiliser des savons surgras et une crème pour les soins cutanés. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.

Entreposage

Conditions de stockage sûres: Conserver dans un endroit sec. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais.

Matériau d'emballage sûr: Données non disponibles.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de Contrôle

Limites d'Exposition Professionnelle

Contrôles Techniques Appropriés Prévoir un système d'aspiration/ventilation correct au poste de travail sur les machines. Le cas échéant, système d'aspiration. voir aussi section 7.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux: Lunettes de sécurité avec protections latérales En cas d'apparition de poussières: lunettes masques Porter des lunettes de sécurité avec des côtés protecteurs. Dans les cas de formation de poussière, porter des lunettes de protection étanches.

Protection de la Peau Protection des Mains:

Autres renseignements: Porter des gants de protection réalisés dans les matériaux suivants: tissu, caoutchouc, cuir. Autres renseignements: Les indications d'épaisseur et de temps de percée ne s'appliquent pas aux matières solides/poussières non dissoutes. Autres renseignements: Utiliser des gants imperméables afin de minimiser le contact avec la peau.

Autre: Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial. Protection préventive de la peau L'on devrait avoir à portée de la main une douche de décontamination et un bassin oculaire. Pour identifier d'autres exigences en matière d'équipement de protection personnelle, il est recommandé de procéder à une évaluation des dangers conformément à la norme en matière d'équipement de protection personnelle (ÉPP) d'OSHA (29 CFR 1910.132) avant d'utiliser ce produit.

Protection Respiratoire: Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial. En cas d'apparition de poussières: Masque antipoussière disposant d'un filtre à particules P2 Lorsque les conditions du milieu de travail exigent le port d'un respirateur, l'on doit suivre les exigences d'un programme de protection respiratoire qui répond aux normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2

Mesures d'hygiène: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Avant les pauses et à la fin du travail, se laver les mains et/ou le visage. Afin d'assurer une protection optimale de la peau: utiliser des savons surgras et une crème pour les soins cutanés. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique: Solide

| | |
|--------------------------------------|--------------------------------------|
| Forme: | poudre |
| Couleur: | Blanc |
| Odeur: | inodore |
| Seuil de l'odeur: | Sans objet |
| pH: | 5.8 - 7.8 (50 g/l, 20 °C) Suspension |
| Point de fusion: | env. 1,700 °C |
| Point d'ébullition: | non-déterminé(e) |
| Point d'éclair: | Sans objet |
| Taux d'évaporation: | Sans objet |
| Inflammabilité (solide, gaz): | Sans objet |

| | |
|--|----------------------------------|
| Limites d'explosivité - supérieure (%) : | Sans objet |
| Limites d'explosivité - inférieure (%): | Sans objet |
| Pression de vapeur: | Sans objet |
| Densité de vapeur (air=1): | Sans objet |
| Densité: | env. 2 g/cm ³ (20 °C) |
| Densité relative: | Données non disponibles. |
| Solubilité(s) | |
| Solubilité dans l'eau: | difficilement soluble |
| Solubilité (autre): | Données non disponibles. |
| Coefficient de répartition (n-octanol/eau): | Sans objet |
| Température d'auto-inflammation: | Sans objet |
| Température de décomposition: | > 2,000 °C |
| Viscosité cinématique: | Sans objet solide |
| Viscosité dynamique: | Sans objet solide |

Autres informations

| | |
|--|---|
| Aptitudes à l'explosion: | N'est pas attendu en raison de la structure |
| Propriétés oxydantes: | N'est pas attendu en raison de la structure |
| Énergie minimum d'ignition: | non-déterminé(e) |
| Température minimum d'ignition: | non-déterminé(e) |

10. Stabilité et réactivité

| | |
|--|--|
| Réactivité: | Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation. |
| Stabilité Chimique: | Stable dans les conditions recommandées de stockage. |
| Possibilité de Réactions Dangereuses: | En cas d'utilisation et d'entreposage adéquats, aucune réaction dangereuse n'est connue. |
| Conditions à Éviter: | Pas de dangers particuliers connus. |
| Matières Incompatibles: | Aucuns connus. |
| Produits de Décomposition Dangereux: | Aucuns connus. |

11. Données toxicologiques

Informations générales
: La manipulation de ce produit n'a pas provoqué la silicose ou d'autres maladies spécifiques à un produit.

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation: Données non disponibles.
Contact Cutané: Données non disponibles.
Contact avec les yeux: Données non disponibles.
Ingestion: Données non disponibles.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Inhalation: Données non disponibles.
Contact Cutané: Données non disponibles.
Contact avec les yeux: Données non disponibles.
Ingestion: Données non disponibles.

Renseignements sur les effets toxicologiques**Toxicité aiguë (répertoirer toutes les voies d'exposition possibles)**

Orale
Produit: LD 50 (Rat): > 5,000 mg/kg
Cutané
Produit: LD 50 (Lapin): > 5,000 mg/kg
Inhalation
Produit: CL0 (Rat): 0.69 mg/l

Toxicité à Dose Répétée

Produit: Données non disponibles.

Corrosion et/ou Irritation de la Peau

Produit: pas irritant analogue à la méthode OECD (Lapin): pas irritant produit similaire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésion/Irritation Grave Des Yeux

Produit: pas irritant Lapin: pas irritant produit similaire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

Produit: Donnée inconnue.

Cancérogénicité

Produit: Ne contient aucune substance carcinogène tel que défini par le NTP, CIRC et/ou OSHA.

Mutagénéicité de la Cellule Germinale**In vitro****Produit:** Données non disponibles.**In vivo****Produit:** Données non disponibles.**Toxicité pour la Reproduction****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

Dioxyde de silicium,
prepare par voie
chimique (CAS 112926-
00-8 resp. 7631-86-9)

pas d'indication concernant des propriétés reprotoxiques Non classé

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Unique**Produit:** Pas d'indications de propriétés critiques**Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée****Produit:** Pas d'indications de propriétés critiques**Risque d'Aspiration****Produit:** Non classé**Autres Effets:**

Un jugement d'expert a révélé que, d'après le niveau actuel des connaissances, aucune classification n'est nécessaire.

12. Données écologiques**Écotoxicité:****Dangers aigus pour le milieu aquatique:****Poisson****Produit:** LC 50 ((Brachydanio rerio), 96 h): > 10,000 mg/l L'indication de l'effet toxique se réfère à la concentration nominale.**Invertébrés Aquatiques****Produit:** EC 50 (Daphnia magna, 24 h): > 1,000 mg/l L'indication de l'effet toxique se réfère à la concentration nominale.**Dangers à long terme pour le milieu aquatique:****Poisson****Produit:** Données non disponibles.**Invertébrés Aquatiques****Produit:** Données non disponibles.**Toxicité pour la flore aquatique****Produit:** Données non disponibles.

Persistance et Dégradabilité**Biodégradation**

Produit: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

Rapport DBO/DCO

Produit: Données non disponibles.

Potentiel de Bio-accumulation**Coefficient de Bioconcentration (BCF)**

Produit: Non attendu.

Coefficient de Partage n-octanol/eau (log K_{ow})

Produit: Log K_{ow}: Sans objet

Mobilité dans le Sol: Une mobilité notable dans le sol n'est pas attendue.

Autres Effets Nocifs: Un jugement d'expert a révélé que, d'après le niveau actuel des connaissances, aucune classification n'est nécessaire.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination: Aucun numéro de clé de déchet conforme à la nomenclature européenne des déchets ne peut être défini pour ce produit puisque seule l'application par le consommateur autorise une affectation. Le numéro de la clé des déchets doit être défini conformément à la nomenclature européenne des déchets (décision de l'UE sur la nomenclature des déchets 2000/532/EG) de commun accord avec l'entreprise chargée de l'évacuation / le fabricant / l'autorité. Les déchets doivent être jetés conformément aux règlements fédéraux, de l'état et locaux. La méthode de choix est l'incinération.

Emballages Contaminés: Le matériel d'emballage devrait être recyclé ou mis au rebut conformément aux lois municipales, provinciales et fédérales.

14. Informations relatives au transport**Réglementation nationale****TDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Remarques : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Réglementations internationales**UNRTDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

15. Informations sur la réglementation**Règlements fédéraux du Canada****Liste de substances toxiques (LCPE, Annexe 1)**

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non réglementé.

Inventaire national des rejets de polluants (INRP)**Canada Substances de l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP), partie 5, COV's faisant l'objet d'une déclaration plus détaillée**

NPRI PT5 Non réglementé.

Canada. Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA). Inventaire national des rejets de polluants (INRP) (Gaz.Can. Partie I, 135:12, 940)

NPRI Non réglementé.

Gaz à effet de serre**Canada. Substances visée par un avis de nouvelle activité (SNAc) et rapports.**

Non réglementé.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

CA CDSI Non réglementé.

CA CDSII Non réglementé.

CA CDSIII Non réglementé.

CA CDSIV Non réglementé.

CA CDSV Non réglementé.

CA CDSVII Non réglementé.

CA CDSVIII Non réglementé.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

16. Autres informations**Date de Publication:** 03/15/2019**Date de la Révision:** 02/11/2019: ARCA_SEC1502/14/2019: ARGLO_SUBTYP02/14/2019:
ARGLO_EXCOMP02/14/2019: ARGLO_REG**Version n°:** 1.0**Autres Informations:** Données non disponibles.

Avis de non-responsabilité:

Ces informations et toutes les recommandations, techniques ou autres, sont présentées de bonne foi et sont considérées comme exactes à partir de la date de préparation. Les destinataires de ces informations et recommandations doivent faire leur propre évaluation quant à leur pertinence pour leurs besoins. En aucun cas Evonik n'assumera la responsabilité pour des dommages ou des pertes de quelque sorte que ce soit, résultant de l'utilisation ou la confiance placée en ces informations et recommandations. EVONIK REJETTE EXPRESSÉMENT TOUTE REPRÉSENTATION ET GARANTIE DE QUELQUE NATURE QU'ELLE SOIT, EXPLICITE OU IMPLICITE, QUANT À L'EXACTITUDE, L'EXHAUSTIVITÉ, L'ABSENCE DE CONTREFAÇON, LA QUALITÉ MARCHANDE ET/OU LA CONFORMITÉ À UN BESOIN PARTICULIER (MÊME SI EVONIK EST CONSCIENT DE CELA) PAR RAPPORT À TOUTES LES INFORMATIONS ET LES RECOMMANDATIONS FOURNIES. Une référence à des noms de marque utilisés par d'autres sociétés n'est ni une recommandation ni une approbation du produit correspondant, et n'implique pas que les produits similaires ne pourraient pas être utilisés. Evonik se réserve le droit d'apporter des modifications aux informations et/ou recommandations à tout moment, sans avis préalable ou ultérieur.